

## Évitez la coupure de votre compteur à budget durant toute la durée du confinement.

Afin d'éviter de vous déplacer pour recharger votre compteur, votre solde sera gelé jusqu'à la fin du confinement.



L'énergie que vous consommez reste payante à votre tarif habituel. La seule différence est que vous ne la payez pas à l'avance, mais à la fin du confinement.

Une fois les mesures levées et la situation revenue à la normale, vous devrez donc payer l'énergie consommée durant la période.

### Pour bénéficier de cette mesure :



1. Passer votre carte dans votre compteur



2. Passer votre carte dans la borne de rechargement



3. Passer de nouveau votre carte dans votre compteur

### Où trouver une borne de rechargement ?

**A l'Hotel de ville de Comines**  
Place Sainte-Anne  
7780 Comines

**Au Centre Administratif du CPAS**  
Rue de Ten-Brielen, 160  
7780 Comines